



# DIPLOME D'UNIVERSITE

## Droit et pratique du dialogue social

2020/2021

### LIEU ET RESPONSABLE DE LA FORMATION

|                     |  |  |
|---------------------|--|--|
| <b>Lieu</b>         | Université de Montpellier<br>UFR Droit et science politique<br>39 rue de l'Université<br>34060 Montpellier Cedex 2 |  |
| <b>Responsables</b> | <b>Paul-Henri ANTONMATTEI</b><br>Professeur des Universités<br>paulhenria@aol.com                                  | <b>Laurianne ENJOLRAS</b><br>Maître de conférences<br>laurianne.enjolras@umontpellier.fr |

### PRESENTATION GENERALE

#### Principales caractéristiques du diplôme

La réforme du droit du travail s'accélère et le centre de gravité se déplace plus fortement encore vers l'accord collectif. La loi El Khomri de 2016 ainsi que les ordonnances Macron de 2017 assument clairement cette orientation, engagée depuis plusieurs années, et renforcent la primauté de l'accord d'entreprise tout en consolidant le rôle de la branche. Cette refondation du droit du travail offre l'occasion de mieux adapter la règle de droit à un monde du travail qui se diversifie plus vite et de manière plus intense.

Ce pari de l'accord collectif, partagé par de nombreux pays de l'Union Européenne, appelle une mutation du comportement des acteurs de la négociation collective. Or, non seulement, « les partenaires sociaux ne se saisissent pas suffisamment des souplesses que la loi leur donne pour déroger au cadre réglementaire « standard » (M. Valls, lettre en date du 1<sup>er</sup> avril 2015 adressée à Jean-Denis Combrexelle, Présidence de la section sociale du Conseil d'Etat), mais une culture de la négociation collective ne s'est pas encore imposée dans notre pays.

Afin de donner une nouvelle dynamique à la négociation collective, le rapport Combrexelle, remis au Premier ministre le 9 septembre 2015, a prôné la mise en place de formations communes syndicats/entreprises.

La loi El Khomri a retenu cette proposition en insérant dans le Code du travail (art. L. 2212-1) plusieurs dispositions sur l'organisation de formations communes dispensés par les centres, instituts ou organismes de formation avec le concours de l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Le DU Droit et pratique du dialogue social s'inscrit pleinement dans cette volonté de former les acteurs de l'entreprise aux enjeux et pratiques du dialogue social.

#### Objectif de la formation

Se mettre à niveau relativement au cadre juridique des relations collectives de travail (représentation du personnel et négociation collective).

Offrir aux acteurs du dialogue social une maîtrise des enjeux ainsi qu'un échange de pratiques.  
Approfondir les thèmes du dialogue social.



### **Compétences acquises au terme de la formation**

Maîtrise du cadre juridique du dialogue social.

Maîtrise de la réglementation en matière de représentation du personnel (élections professionnelles, CSE, statut).

Maîtrise du cadre juridique de la négociation collective (acteurs, régime juridique des accords collectifs).

Maîtrise de la technique contractuelle.

Pratique de la consultation.

Pratique de la négociation collective (durée du travail, rémunération, emploi, etc.).

### **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| <b>Public concerné</b>      | Formation continue  |
| <b>Niveau d'entrée</b>      | Bac   |
| <b>Droits d'inscription</b> | 2100 euros en formation continue  |
| <b>Période de cours</b>     | Janvier à juin 2021 / 2 journées par mois<br>(environ 90 heures de formation) |